

Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 27 juin 2023, à 19 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 juin 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVER SIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno (jusqu'à la question 13), COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELECOURT Dominique, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric (jusqu'à la question 21), GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEY-FROIDT Sylvie, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice (jusqu'à la question 10), BERTIER Jacky, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany (jusqu'à la question 27), DEBAECKER Olivier, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel (jusqu'à la question 11), DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, SCHOEMACKER Paul, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERLIQUE Martine, DERICQUEBOURG Daniel, DESQUIRET Christophe, DEWALLE Daniel, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René (jusqu'à la question 10), IMBERT Jacqueline, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis (jusqu'à la question 11), PAJOT Ludovic, CARON David, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, IDZIAK Ludovic donne procuration à CARINCOTTE Annie-Claude, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à LECLERCQ Odile, DELANNOY Alain donne procuration à DEROUBAIX Hervé, DEPAEUW Didier donne procuration à DUCROCQ Alain, BARRÉ Bertrand donne procuration à GACQUERRE Olivier, BERTOUX Maryse donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, CHRETIEN Bruno donne procuration à SOUILLIART Virginie (à partir de la

question 14), DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à BEVE Jean-Pierre, DOMART Sylvie donne procuration à ANTKOWIAK Corinne, FACON Dorothee donne procuration à BOSSART Steve, ELAZOUZI Hakim donne procuration à LOISEAU Ginette, FLAHAUT Karine donne procuration à DE CARRION Alain, FOUCAULT Gregory donne procuration à EDOUARD Eric (jusqu'à la question 21), JURCZYK Jean-François donne procuration à PÉDRINI Léo, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MASSART Yvon donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, OPIGEZ Dorothee donne procuration à CLAIRET Dany (jusqu'à la question 27), PERRIN Patrick donne procuration à IMBERT Jacqueline, PREVOST Denis donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à PAJOT Ludovic, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, WILLEMANT Isabelle donne procuration à DUMONT Gérard

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

HENNEBELLE Dominique, BEUGIN Élodie, BLONDEL Marcel, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DESSE Jean-Michel, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, HANNEBICQ Franck, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, PICQUE Arnaud, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOMMASI Céline, TOURSEL Karine, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VIEN Michel, VOISEUX Dominique, WALLET Frédéric

Madame MARIINI Laetitia est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
27 juin 2023

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

PARTENARIAT ENTRE LE QUEBEC ET LE TERRITOIRE DE BETHUNE-BRUAY -
ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNEES 2023 - 2024.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité 4 « Accélérer les dynamiques de transition économique »

Enjeu « Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises »

Par délibération en date du 29 juin 2021, le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la signature d'une convention de partenariat avec le Centre d'Excellence en Efficacité Energétique (C3E), relative au développement d'un Centre d'excellence en efficacité énergétique en lien avec le Québec.

Le 18 mai 2022 au cours du salon des Technologies environnementales du Québec, cette démarche a abouti à la signature d'un accord-cadre entre le Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, le Ministre de l'Energie et des Ressources naturelles du Québec, le Vice-président de Rev3 pour la CCI Régionale des Hauts-de-France et le président du C3E. Cette signature a permis l'officialisation du Corridor Economique de la Transition Energétique, initiative qui se retrouve aujourd'hui notamment valorisée dans le cadre de la Feuille de route signée entre la Région Hauts-de-France et la Délégation Générale du Québec à Paris (DGQP) en octobre 2022.

Depuis notamment le déplacement réalisé au Québec en mai 2022, des échanges réguliers et de plus en plus approfondis se poursuivent en impliquant des communes, des entreprises, diverses institutions, des entités techniques ou encore des universités implantées au Québec et différents partenaires du territoire de Béthune-Bruay et plus largement de la Région Hauts-de-France. Des partenariats entre entreprises Québécoises et des entreprises du territoire de l'agglomération ainsi que l'Université d'Artois se profilent tout particulièrement et les collaborations très avancées initiées par le CRITT M2A ainsi que le partenariat en cours de définition avec la ville de Sainte-Julie pour l'emploi des jeunes sont 2 premiers exemples offrant de belles perspectives dans le cadre de nos échanges avec le Québec.

Outre la poursuite du déploiement du Corridor Économique, des actions complémentaires peuvent donc être envisagées et déclinées au travers d'une feuille de route orchestrée autour des priorités d'intervention suivantes :

- Développement de partenariats avancés avec le territoire en lien avec les filières ciblées dans le cadre du projet de territoire

- Suivi des concrétisations opérées au travers des partenariats engagés et recherche de financements
- Organisation de missions faisant intervenir des représentants du territoire au Québec et réciproquement
- Appui à la structuration de la dynamique régionale de collaboration avec le Québec portée à l'échelle régionale auprès de la DGQP

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 12 juin 2023, il est proposé de poursuivre les échanges entre notre territoire et le Québec visant à concourir à l'attractivité et au développement économique du territoire, et donc d'approuver la feuille de route ainsi proposée et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer toute convention de partenariat afférant. Il est précisé que tout partenariat impliquant des engagements financiers pour la collectivité fera l'objet d'une délibération à part entière. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE la feuille de route proposée dans l'optique de poursuivre les échanges avec différentes entités implantées au Québec.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseil Délégué à signer toute convention de partenariat afférant.

PRECISE que tout partenariat impliquant des engagements financiers pour la collectivité fera l'objet d'une délibération à part entière.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **30 JUIN 2023**

Et de la publication le : **30 JUIN 2023**
Par délégation du Président,
Vice-président délégué,



BOSSART Steve



BOSSART Steve